

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Rénovation du Jardin des Halles : La Mairie de Paris ne recule devant aucun mensonge ! (octobre 2008)

- 1) Dans son communiqué du 9 octobre 2008, la Mairie de Paris conteste notre chiffre de 220 M€ pour la réalisation du futur jardin. Elle prétend que ce chantier ne coûtera que 35 M€. **FAUX !** Ces 35 M€ sont alloués sur le budget 2009 à la Direction des Parcs et Jardins pour les travaux de sa compétence (arrachage des arbres, traitement des sols...), mais d'autres directions vont intervenir sur le projet. Ainsi, la Direction du Patrimoine et de l'Architecture a lancé un énorme appel d'offre portant sur une période de 90 mois pour l'arasement du jardin avec démolition des élégissements (les murs de parpaings qui forment les reliefs du jardin), réfection des étanchéités et des réseaux (cf http://dematparis.forsup.net/XTender/templates_paris/paris.php?rfq_id=6245#no). Le montant de ces travaux n'est pas encore connu, pas plus que le coût de la suppression des trémies Berger et Coquillière, de la construction des nouveaux locaux des jardiniers, de l'éclairage, etc. Le montant de 35 M€ ne représente à l'évidence qu'une petite partie des coûts, et notre chiffre de 220 M€ devrait être beaucoup plus proche de la réalité.
- 2) La Mairie de Paris affirme que les aires de jeux seront « *agrandies par rapport à ce qui existe aujourd'hui* » et « *dédiées à toutes les tranches d'âge* »
FAUX ! Les espaces de jeux pour les 7-11 ans passent de 3300 m² à 2500 m². Les espaces de jeu pour les moins de 7 ans (squares et pelouses encloses) passent de 1700 m² à 1370 m². Quant aux adolescents, ils n'obtiennent aucune aire de jeu dans le jardin, mais seulement un espace d'escalade de 300 m² situé dans le sous-sol du Forum.
- 3) La Mairie de Paris prétend que « *l'emmarchement entouré d'arbres devant la façade sud de Saint-Eustache préservera l'esprit de la Place Cassin* »
FAUX ! Avec ses marches de 9 cm, le « pas de mule » projeté à 9 mètres seulement de l'église et qui ne représentera que le tiers de l'amphithéâtre actuel ne permettra ni de s'asseoir, ni d'être au calme, ni de profiter de la vue. Ce sera un pur lieu de passage et une « anti-Place Cassin ».
- 4) La Mairie de Paris évoque « *la création d'un passage dans l'axe du transept de Saint-Eustache, qui permettra dorénavant la traversée nord-sud du jardin* ».
FAUX ! Il s'agit d'un simple itinéraire possible dans la « prairie », mais aucune allée n'est matérialisée. Cet itinéraire sera donc inaccessible aux poussettes d'enfants, aux handicapés, aux personnes à mobilité réduite.
- 5) La Mairie de Paris affirme que « *la végétation s'étendra jusque dans la place basse du Forum pour amener le jardin jusqu'au cœur du Forum* »
FAUX ! Elle oublie de mentionner que le Forum sera séparé du jardin par un vaste parvis minéralisé de la taille de la Place des Innocents, destiné à mettre en valeur le centre commercial, ce qui conduira à dévégétaliser près d'un quart du jardin.

Nous continuons à nous opposer à ce projet absurde et inutilement coûteux. Devant l'échec de la concertation et la mauvaise foi de la Mairie de Paris, nous avons pris un avocat spécialisé dans le droit de l'urbanisme et nous allons maintenant procéder par recours auprès du Tribunal administratif.